

Fiche de synthèse de la procédure de modification des sites Natura 2000



1ère partie (5 à 6 mois)

Les étapes Les éléments

L'objectif

I. Préparation à la modification
Délai 1 à 2 mois

- Note justificative (fiche de synthèse)
- Cartographie proposition de modification du périmètre (couches SIG) + cartographie habitats pour les ZSC

Validation en COFIL

Structure animatrice

II. Recueil des avis préalables
Délai 2 mois

- Sollicitations
- UMS PatriNat (MNHN) + CSRPN
 - Commandant de la Région Terre (en cas de site militaire)

Recueil des avis des instances / organismes

III. Consultations locales
Délai 1 mois

- Lettre aux communes et EPCI signée par le préfet
- Note justificative (préparation de la fiche de synthèse)
- Cartographie proposition de modification du périmètre

Recueil des avis des communes et EPCI

IV. Transmission au ministère
Délai 1 mois

- Lettre de transmission signée par le préfet
- FSD
- Fiche de synthèse signée par le préfet
- Exemplaire du dossier de consultation
- Cartographie proposition de modification du périmètre

Transmission du dossier complet au niveau national

DREAL

2ème partie (7 à 19 mois)

V. Finalisation
Envoi du dossier

Les éléments

L'objectif

Désignation ZPS
Délai 7 mois

- Consultations au niveau interministériel : si la demande est validée
→ production d'un arrêté publié sur le JORF
- Envoi à la CE pour notification (NAF)

Notification par la CE

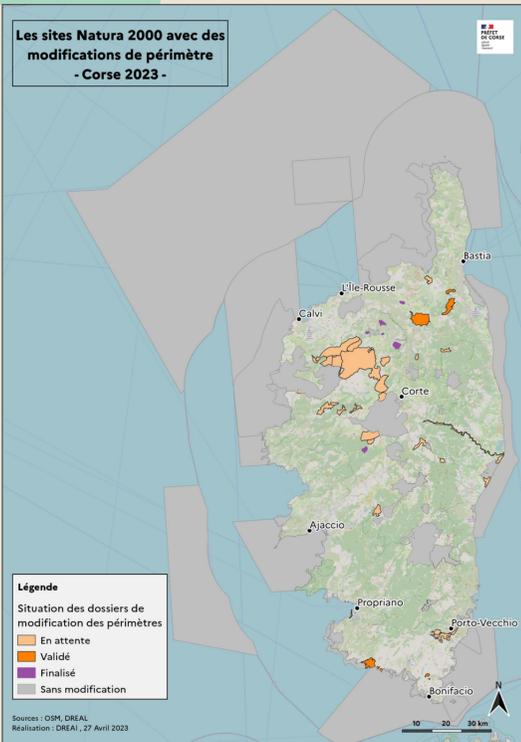
Désignation ZSC
Délai 19 mois

- OU
- Envoi à la CE
→ création d'une publication désignant la zone concernée comme étant une pSIC

Production d'un arrêté publié sur le JORF et désignation en ZSC

- Si la demande est validée par la CE
- publication JOUE et désignation en SIC

- Consultations au niveau interministériel



Numéro du site	Nom du site
FR9400586	Embouchure du Stabiaccu, Domaine public maritime et îlot Ziglione
FR9400588	Suberaie de Ceccia / Porto-Vecchio
FR9400593	Roccapina, Ortolo
FR9400594	Sites à Anchusa crispa de l'Embouchure du Rizzanèse et d'Olmeto
FR9400598	Massif du Tenda
FR9400600	Forêt de Stella
FR9400600	Crêtes de Teghime Poggio d'Oletta
FR9400601	Aliso / Oletta
FR9400602	Basse vallée du Tavignano
FR9400608	Mares temporaires du terrain militaire de Frasselli-Bonifacio
FR9402005	Châtaigneraie et ruisseaux de Castagniccia
FR9400576	Massif du cintu partie Bonifatu
FR9400576	Massif du cintu partie Corscia
FR9400597	Défilé de l'Inzecca
FR9400580	Marais del Sale
FR9410107	Haute vallée d'ASCO, forêt de TARTAGINE, aiguilles de Popolasca
FR9412002	Haute vallée de la Scala di Santa Régina
FR9412003	Cirque de Bonifatu
FR9412008	Chênaies et pinèdes de Corse
FR9410113	Forêts territoriales de Corse
FR9412005	Haute vallée du Fium Grossu

I Préparation à la modification

Exemple de modification de périmètre
FR9412008 Chênaies et pinèdes de Corse



Exemple de modification de périmètre



Accord tacite

Présentation du dossier validé par COFIL

Recueil des avis préalables

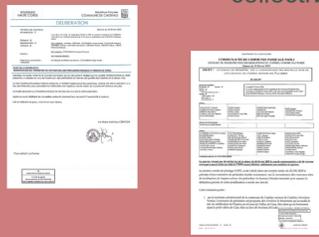
III Consultations locales

Dossier de consultation transmis aux et EPCI concernés



Lettre aux communes et EPCI signée par le préfet

Accords des collectivités



IV Consultations locales

Dossier de transmission transmis à l'UMS PatriNat et DEB



Exemplaire du dossier de consultation

Formulaire standard des données

Lettre de transmission signée par le préfet

Désignation ZPS

Commission européenne

Envoi de la CE pour notification

Production d'un arrêté publié sur le JORF

V Finalisation



Contact:
DREAL Corse
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



Lien DREAL
PHOTOGRAPHIEZ MOI!

